



STOU 10W-30 GL-4 Multitrac Mineral

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Date d'émission: 19-6-2019 Date de révision: 19-6-2019 Remplace la fiche: 23-9-2013 version: 4.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : STOU 10W-30 GL-4 Multitrac Mineral
Code du produit : 35000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : Produits de nettoyage pour voitures
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031
msds@mpmoil.nl - www.mpmoil.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Epoxyde d'alpha-oléfine en C14-18, produits de réaction avec l'acide borique, Acide benzènesulfonique, sel de calcium, phosphite de triphényle. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	(N° CAS) 64742-54-7 (N° CE) 265-157-1 (N° Index) 649-467-00-8 (N° REACH) 01-2119484627-25	10 - 25	Non classé

STOU 10W-30 GL-4 Multitrac Mineral

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate)	(N° CAS) 4259-15-8 (N° CE) 224-235-5 (N° REACH) 01-2119493635-27	1 - 4,99	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
Epoxyde d'alpha-oléfine en C14-18, produits de réaction avec l'acide borique	(N° CE) 939-580-3 (N° Index) 01-2119976364-28	0,1 - 0,99	Skin Sens. 1B, H317
Acide benzènesulfonique, sel de calcium	(N° CAS) 68610-84-4 (N° CE) 271-877-7	0,6272 - 0,6277	Skin Sens. 1B, H317
phosphite de triphényle	(N° CAS) 101-02-0 (N° CE) 202-908-4 (N° Index) 015-105-00-7	0,01 - 0,15	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
O,O,O-triphenyl phosphorothioate	(N° CAS) 597-82-0 (N° CE) 209-909-9 (N° REACH) 01-2119979545-21	0,01 - 0,15	Repr. 2, H361fd Aquatic Chronic 4, H413
phénol, dodécyl-, ramifié	(N° CAS) 121158-58-5 (N° CE) 310-154-3 (N° Index) 604-092-00-9 (N° REACH) 01-2119513207-49	0,1 - 0,12	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Repr. 2, H361f Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate)	(N° CAS) 4259-15-8 (N° CE) 224-235-5 (N° REACH) 01-2119493635-27	(50 <C <= 100) Eye Dam. 1, H318
phosphite de triphényle	(N° CAS) 101-02-0 (N° CE) 202-908-4 (N° Index) 015-105-00-7	(5 =<C < 100) Eye Irrit. 2, H319 (5 =<C < 100) Skin Irrit. 2, H315

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation	: Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.
Après contact avec la peau	: Laver abondamment à l'eau et au savon.
Après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante.
Après ingestion	: NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact avec la peau	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact oculaire	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Après ingestion	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2.
Agents d'extinction non appropriés	: Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Autres informations	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

STOU 10W-30 GL-4 Multitrac Mineral

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne peut pas échouer dans l'eau souterraine, l'eau potable ou l'égout. Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Procédés de nettoyage : Nettoyage à l'aide de détergents. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Autres informations : Peut être glissant sur dur, zone de marche régulier.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

Température de manipulation : < 40 °C

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage : < 40 °C

Lieu de stockage : Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

UE	IOELV TWA (mg/m ³)	5
UE	IOELV STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

Indications complémentaires : Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m³ oil spray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle:

Lunettes de sécurité. Gants.

Protection des mains:

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques

Type	matériel	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	>0.35		

Protection oculaire:

Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

STOU 10W-30 GL-4 Multitrac Mineral

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Huileux.
Couleur	: Brunjaune.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C ASTM D 92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 869 g/l @ 15°C
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 72 mm ² /s @ 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant puissant. Acides et bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel OECD 401 ; OECD 420
----------------	--

STOU 10W-30 GL-4 Multitrac Mineral

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

DL50 orale	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate) (4259-15-8)

DL50 orale rat	3100 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg

Epoxyde d'alpha-oléfine en C14-18, produits de réaction avec l'acide borique

DL50 orale rat	> 16000 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel OECD 402

O,O,O-triphenyl phosphorothioate (597-82-0)

DL50 orale rat	> 10000 mg/kg de poids corporel OECD 401
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel OECD 402 (

phénol, dodécyl-, ramifié (121158-58-5)

DL50 orale rat	2100 mg/kg de poids corporel OECD 401; 95% CL: 1620 - 2730
DL50 cutanée lapin	≈ 15000 mg/kg de poids corporel OECD 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

NOAEL (cutané, rat/lapin)	> mg/kg de poids corporel
---------------------------	---------------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
---	--------------

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel OECD 408
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	> mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (subaigu, oral, animal/mâle, 28 jours)	> mg/kg de poids corporel
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	> mg/kg de poids corporel

Epoxyde d'alpha-oléfine en C14-18, produits de réaction avec l'acide borique

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	500 mg/kg de poids corporel
-----------------------------	-----------------------------

O,O,O-triphenyl phosphorothioate (597-82-0)

NOAEL (oral, rat, 90 jours)	50 mg/kg de poids corporel OECD 407: EU Method B.7 (
-----------------------------	--

Danger par aspiration	: Non classé
-----------------------	--------------

STOU 10W-30 GL-4 Multitrac Mineral

Viscosité, cinématique	72 mm ² /s @ 40°C
------------------------	------------------------------

STOU 10W-30 GL-4 Multitrac Mineral

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

CE50 Daphnie 1	10000 mg/l
NOEC (aigu)	> 100 mg/l @Algae

zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate) (4259-15-8)

CL50 poisson 1	4,4 mg/l Oncorhynchus mykiss OECD 203
CL50 poissons 2	>= 0 mg/l
CE50 Daphnie 1	75 mg/l Daphnia Magna OECD 201
CE50 96h algae (1)	240 mg/l Scenedesmus Subspicatus OECD 201 @21d
NOEC (chronique)	0,4 mg/l Daphnia Magna OECD 211 @21 D- results analog product
NOEC (acute)	NOEC Acute 220 mg/l Scenedesmus Subspicatus OECD 201-biomass

Epoxyde d'alpha-oléfine en C14-18, produits de réaction avec l'acide borique

CL50 poisson 1	> 100 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l (Daphnia magna)
CE50 72h algae 1	> 100 mg/l (Selenastrum capricomutum)
NOEC (acute)	NOEC Acute 32 mg/l @ 2DY (Daphnia Magna)

Acide benzènesulfonique, sel de calcium (68610-84-4)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l Oncorhynchus mykiss
CL50 poissons 2	> 10000 mg/l Cyprinodon variegatus
CE50 Daphnie 1	> 1000 mg/l Daphnia magna
CE50 72h algae 1	<= 1000 mg/l Selenastrum capricomutum

phosphite de triphényle (101-02-0)

CL50 poisson 1	0,94 mg/l (Daphnia magna)
----------------	---------------------------

O,O,O-triphenyl phosphorothioate (597-82-0)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l Brachydanio rerio
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l Daphnia magna
CE50 72h algae 1	14,4 mg/l Scenedesmus quadricauda

phénol, dodécyl-, ramifié (121158-58-5)

CL50 poisson 1	40 mg/l Pimephales promelas
CE50 Daphnie 1	0,037 ng/l
CE50 Daphnie 2	0,0079 mg/l @21d
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 0,58 mg/l @4d (Mysidopsis bahia)
CE50 autres organismes aquatiques 2	> mg/l
CE50 72h algae 1	0,36 mg/l
CE50 72h algae (2)	0,36 mg/l Desmodesmus subspicatus
LOEC (chronique)	0,012 mg/l Daphnia magna @21 d
NOEC (chronique)	0,0037 mg/l @21d Daphnia

STOU 10W-30 GL-4 Multitrac Mineral

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

NOEC chronic fish	0,0037 mg/l @21d Daphnia
-------------------	--------------------------

12.2. Persistance et dégradabilité

STOU 10W-30 GL-4 Multitrac Mineral

Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.
------------------------------	--

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

Biodégradation	≈ 30 % 28d @OECD 301F
----------------	-----------------------

Acide benzènesulfonique, sel de calcium (68610-84-4)

DBO (% de DThO)	8 % DTO @28 DY OECD TG 301D
Biodégradation	0 %

phosphite de triphényle (101-02-0)

DBO (% de DThO)	0,14 % DTO @28D OECD TTG 301 D
-----------------	--------------------------------

phénol, dodécyl-, ramifié (121158-58-5)

Biodégradation	25 % @28d -strum-OECD TG301 B
----------------	-------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (64742-54-7)

Log Pow	> 4
---------	-----

zinc bis[O,O-bis(2-ethylhexyl)] bis(dithiophosphate) (4259-15-8)

Log Kow	3,59
---------	------

Epoxyde d'alpha-oléfine en C14-18, produits de réaction avec l'acide borique

Log Kow	9,4 Calc.
---------	-----------

Acide benzènesulfonique, sel de calcium (68610-84-4)

Log Kow	10,88
---------	-------

phosphite de triphényle (101-02-0)

Log Kow	6,25 @25C Calc.
---------	-----------------

O,O,O-triphenyl phosphorothioate (597-82-0)

FBC poissons 1	2,551
----------------	-------

phénol, dodécyl-, ramifié (121158-58-5)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	794,33
Log Kow	7,14 measurements

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Eliminer en centre de traitement agréé.

STOU 10W-30 GL-4 Multitrac Mineral

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	
Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités, Acide benzènesulfonique, sel de calcium, phénol, dodécyl-, ramifié sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités, Acide benzènesulfonique, sel de calcium, phénol, dodécyl-, ramifié sont listés

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : phénol, dodécyl-, ramifié est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 4 (Oral) Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4

STOU 10W-30 GL-4 Multitrac Mineral

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH208	Contient Epoxyde d'alpha-oléfine en C14-18, produits de réaction avec l'acide borique, Acide benzènesulfonique, sel de calcium, phosphite de triphényle. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.